

# **RESTRICTION DU DROIT DE JOUER LES DERNIERS MATCHS DE CHAMPIONNAT**

## **Règlement de jeu ASF**

### 8.2. Amateurs et non amateurs

#### Article 165 Amateurs

2. Lors des trois derniers matches de championnat et lors des matches d'appui des championnats organisés par la Ligue Amateur et par les associations régionales, les joueurs amateurs n'ont le droit de jouer avec une équipe d'actifs inférieure d'un club, indépendamment de leur âge, que s'ils n'ont pas disputé entièrement ou partiellement, durant le deuxième tour, plus de 4 matches de championnat avec une équipe d'actifs supérieure du même club ou d'un autre club du même groupement.

## **Règlement des juniors ASF**

#### Article 45 Restrictions à la fin du championnat

Pour les trois derniers matches de championnat du championnat d'automne et de printemps, ainsi que pour les matches d'appui et les tournois de finales, les juniors n'ont le droit de jouer dans le football de base des juniors que s'ils n'ont pas disputé entièrement ou partiellement plus de trois matches de championnat en football d'élite des juniors durant la demi-année correspondante.